Parcs LA GRIERE -CLEMENCEAU"
Association déclarée d'Information et de Défense des propriétaires des parcs La Grière - Clémenceau
La Tranche sur Mer (Vendée)

Compte-rendu CA du 31octobre 2025

- Présents : Damien LARGER, Bruno GRANGIER, Emmanuel ERNST-METZMAIER, Dominique LE GAC, Eric BRONNER, Bruno MASSON,
- Absents : Pierre BON, Pascale RHONE, Mathieu DEXMIER, François LECOEUR

1- Retour sur la réunion publique du 20/10/2025

Le thème était l'information sur l'évolution du trait de côte à échéance de 30 et 100 ans. Environ 400 personnes étaient présentes et la présentation faite par le Syndicat mixte du Bassin du Lay. A échéance des 30 ans, 70 à 80 infrastructures seront concernées par la montée des eaux. Différentes possibilités de lutte sont présentées ainsi qu'un mode de défense possible. Le principe de structuration en ASA est actuellement avancé pour une prise en compte commune reconnue par l'Etat.
L'Etat ne reconnait pas les associations Loi 1901 qui sont d'ordre privé.
Une ASA peut être créée suite à une stratégie et un projet bien défini par des personnes morales. C'est bien l'Etat qui en fonction de l'objectif et des moyens, donnera son accord pour la création de l'ASA.
La participation à une ASA engage les personnes morales et l'Etat se réserve le droit de prélever les sommes engagées.

2- Travail des commissions

- **Commission Patrimoine** : Bruno GRANGIER, Eric et Pierre sont très impliqués dans ce dossier et sont toujours en recherche de photos pour compléter la présentation sur l'évolution de l'immobilier dans les parcs. Un rappel pour un partage de photos sera à renouveler dans la prochaine newsletter.
-
- **Commission newsletter** : elle doit être envoyée en fin d'année ou, au plus tard, début 2026 pour les vœux.
  Son contenu : Mot du président : DAMIEN
  Bilan de la réunion publique : BRUNO G
  Bilan des boites à livres et jeux avec rappel des règles d'utilisation : DOMINIQUE
  Quelques photos pour illustrer la vie hors saison à la Tranche : ERIC

Damien doit prendre contact avec François MACE pour avoir les coordonnées de la personne qui s'occupait précédemment de la mise en page de nos documents.

- **Commission Projets/Animation** : Certaines personnes souhaiteraient une réunion publique dans les Parcs pour échanger plus librement que durant l'Assemblée Générale.
  Le CA propose de renouveler la fête des voisins comme l'année dernière en réservant un temps d'échange informel avant l'apéritif et la restauration.
  Comme l'an dernier, chaque participant apportera un plat et tout sera mis en commun pour le repas. (Style auberge espagnole)
  La date du 16 mai à 17 heures est retenue.

3- <u>Questions diverses</u>

Un adhérent nous interroge sur la hauteur des séparations entre les maisons. La question va être posée au service de l'urbanisme pour une réponse officielle qui sera transmise ensuite. Quelle jurisprudence entre le cahier des charges du Parc et le PLU ?

La question sur la vitesse excessive de certains vélos et trottinettes est abordée.

Questionnement également sur les durées d'éclairage nocturne différentes au sein du parc selon les lieux en fonction de l'éloignement du centre de la Tranche.